

Antenne SUD

40 Rue Pinville
CS 40045
34060 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél : +33 (0)4 11 75 72 53

SARL LEGAL BATIMENT TP

2873 RD 59 Lieu dit la Deveze
30960 SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE

Affaire suivie par Olivier Lefebvre
olivier.lefebvre@geoderis.fr

A l'attention de Mme LEGAL

Montpellier, le 3 juillet 2020

Nos réf : 2020/365DC - 20NAT90020
Vos réf :

Objet : Compte rendu de visites du 29/06/2020 et du 2/07/2020
«Assistance Technique dans le cadre de la maîtrise la combustion de l'ancien terril du Parc à Bois »

Madame, Monsieur,

GEODERIS a effectué une visite du site le **29 juin 2020** afin de faire un point technique avec ANTEA, chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux. Une seconde visite d'avancement a été réalisée le **2 juillet**.

Le 29 juin, les points suivants ont en particulier été abordés avec ANTEA :

- Rappels des deux rapports déjà réalisés par GEODERIS, pour une bonne appropriation des risques et enjeux liés à la combustion en cours ;
- Principes et objectifs du confinement du foyer en combustion ;
- Principes des mesures de contrôles thermographiques à effectuer pour le contrôle de l'efficacité de la tranchée (absence de points chauds en paroi externe de la tranchée) avant remblayage par des matériaux non combustibles à composante argileuse ;

Une visite du site, de sa périphérie, et des travaux en cours, a été effectuée avec le représentant d'ANTEA.

La mise en œuvre de dispositifs de surveillance par sonde thermique en forage a été évoquée afin de vérifier après la fin des travaux la bonne efficacité du confinement (3 à 4 forages en périphérie de la zone confinée) et de suivre l'évolution de la combustion (1 ou 2 forages dans la zone en combustion). Les forages devront être réalisés jusqu'à la base du dépôt et équipés en tube inox plein résistant à la corrosion. Le diamètre des tubes sera lié à celui de la sonde de mesure utilisée.

Concernant l'avancement des travaux, les éléments suivants sont à retenir :

- La partie amont de la tranchée (au niveau des bâtiments) a été remblayée et la tranchée poursuivie. Compte tenu de la présence de matériaux charbonneux visibles dans la partie remblayée de la tranchée (photo 2), ANTEA prévoit un contrôle par tranchée superficielle des matériaux déversés. Il a été rappelé à l'exploitant la nécessité de mettre des remblais non combustibles en écran dans la tranchée pour isoler le foyer.
- La base du dépôt a été atteinte jusqu'à 2/3 environ du linéaire de la tranchée (photos 1, 2 et 3), dont l'extrémité Est a atteint le talus longeant l'Auzonnet : l'encerclement du foyer est donc bien avancé. Le fond de la tranchée n'a dans ce secteur (au niveau du talus de l'auzonnet) pas atteint la base des remblais.
- Les contrôles effectués à la caméra thermique n'ont pas mis en évidence de point chaud dans les parois visibles à l'extérieur de la tranchées, confirmant l'encerclement du foyer jusque-là.
- Dans la partie Est de la tranchée, où le fond des remblais n'a pas été atteint, aucun indice d'échauffement n'a été mis en évidence dans la paroi extérieure de la tranchée.
- Concernant le point chaud mis en évidence lors de la visite du 16 juin dans la zone de stockage des produits de défournement, celui-ci n'est plus perceptible à la caméra thermique et semble donc avoir été bien maîtrisé.
- Par rapport à la situation du 16 juin, les terrassements de la tranchée s'effectuent en dehors du foyer et les envols de poussières sont réduits.
- Concernant les gravats présents sur le site, l'évacuation des matériaux présents sur le foyer a été réalisée.

6/20/20



Responsable Unité Mouvement de Terrain et gaz

Olivier LEFEBVRE

Cc : Rafik HADADOU (Geoderis)

